

AgriGenève info

➤ 2

OMC, Agenda agricole

➤ 3

Les brèves

➤ 4

AgriGenève, ses actions...

➤ 5

Ça vous intéresse ?

6

Annexe : coupon réponse

Edito

Lors de la Foire de Genève 2000, un sondage avait été effectué sur l'agriculture de notre canton. Des réponses très intéressantes en sont sorties. Suite à cela, un groupe de travail s'est formé pour rapprocher le monde agricole et le consommateur.

Nous devons en effet informer le citoyen genevois de la richesse de son agriculture, dans un canton ville comme le nôtre, où pas loin de la moitié du territoire est en zone agricole.

Développons cette agriculture de proximité qui nous touche directement.

Suite aux différentes crises alimentaires, le consommateur veut plus de sécurité ce qui est légitime. Il recherche des produits sûrs, et souhaite être informé sur leur provenance et leur mode de production.

A Genève nous avons des atouts à faire valoir, mais il faut développer une image avec toutes les filières de production, en utilisant un label fédérateur.

Nous avons des normes de productions les plus sévères au monde, mais le consommateur/citoyen ne le sait pas et pense que les produits étrangers sont travaillés de la même façon qu'en Suisse.

Il faut faire pendre conscience à la population que les denrées alimentaires ne sont pas des marchandises à bas prix et que chaque pays a des coûts de production à respecter.

Promouvoir notre agriculture par nos produits de proximité sera sûrement le défi que nous devons réaliser ces prochaines années.

Marc Favre

LE 1^{er} AOÛT ET SON BRUNCH A LA FERME

Depuis le premier Brunch du 1^{er} août en 1993, des centaines de milliers de personnes se sont rendues sur les nombreuses exploitations suisses proposant cette rencontre annuelle. Pour beaucoup de personnes, agriculteurs ou visiteurs, le Brunch du 1^{er} août est devenu une tradition.

Pour l'édition 2003, Genève est à la **recherche de nouvelles exploitations** qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure. Les **petits Brunchs, recevant quelque 30 à 50 personnes**, sont recherchés par le public. C'est pourquoi nous vous encourageons à vous lancer dans l'expérience du Brunch, en vous limitant à un nombre restreint de convives.

Pour tous renseignements et inscription (jusqu'au 11 avril 2003), s'adresser à Céline Perroux, tél. 022 939 03 12

RAPPEL

L'assemblée générale ordinaire d'AgriGenève se tiendra le mercredi 12 mars 2003 à 10 h 30 à l'aula du Centre de Lullier.

Nous vous attendons nombreux. Venez soutenir votre association !

Réactions aux prochaines négociations à l'OMC

Du 25 au 31 mars 2003 un nouveau cycle de négociations à l'OMC sera discuté à Genève. La poursuite de la libéralisation de l'agriculture et des services publics (service des eaux, de la santé, de la formation) y trouve une place prépondérante. Une série d'actions auront lieu avant et pendant ces négociations, avec notamment :

- Vendredi 14 mars : **grand meeting public** sur le thème de « La libéralisation de l'agriculture c'est une folie, une aberration, un crime », avec les témoignages de trois dirigeants d'organisations paysannes : Désiré PORQUET (Côte d'Ivoire), Paul NICHOLSON (pays basque) et Fernand CUCHE (Suisse). 20h15 à la salle MS150 d'Uni Mail.
- Jeudi 20 mars : action d'Uniterre « pour plus de souveraineté alimentaire à Genève ». Information et sensibilisation du grand public au travers d'un **cortège de tracteurs avec distribution de produits de proximité**. Départ à 10h⁰⁰ à la place des Nations, puis déplacement direction place de la Fusterie. 12h⁰⁰ Conférence de presse à la Fusterie, puis rencontre avec la population jusque vers 15h⁰⁰. Les producteurs et les filières sont invités à prendre part à cette action. Pour plus de renseignements, téléphonez à Gérard Vuffray au 021/841 18 05 ou au 079/777 62 87.
- Lundi 24 mars : **rencontre à l'OMC** entre des négociateurs et une délégation formée de l'USP, d'Agora, d'AGIR et d'AGRI.
- Samedi 29 mars : **manifestation européenne** regroupant de nombreux groupements agricoles (avec notamment des délégations de Via Campésina) et non-agricoles, venant de Suisse et de l'étranger. Rendez-vous à 14h⁰⁰. Nous encourageons tout un chacun à participer à cette manifestation de grande envergure.

Agenda agricole 2003

Date	Événement	Lieu	Horaire
12 mars	Assemblée générale du Cercle des agriculteurs	L'aula du Centre de Lullier	8h30
12 mars	Assemblée générale d'AgriGenève	L'aula du Centre de Lullier	10h30
18 mars	Assemblée générale du syndicat d'élevage de la Tachetée Rouge	Salle des Fêtes de Thônex	10h00
19 mars	Assemblée générale de l'AOVG	Salle communale de Chouilly	13h45
27 mars	Assemblée générale des Laiteries Réunies de Genève	Palexpo	9h30
28 mars	Assemblée générale de l'Union maraîchère de Genève	Centre de Lullier	17h00
23-28 avril	ARVINIS	Morges	
6 mai	Délai de retour du dossier paiements directs au Service de l'agriculture		
12 mai	Retour dossier PER à AGRI-PIGE		
17 mai	Fête de quartier « Cropettes en campagne »	Parc des Cropettes	
24 mai	Journée "Caves ouvertes"		
13-14 juin	Portes ouvertes de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins (RAC)		
12 juillet	Fête de la tomate	Carouge	
13-14 sept.	Fête des vendanges	Russin	
20 au 30 Nov	Foire de Genève		

Tourisme-rural.ch

Une nouveauté pour la Romandie : **un recueil d'adresses pour des vacances à la campagne**, qui regroupe à la fois des hébergements à la ferme, des chambres ou appartements à la campagne, des hébergements collectifs ou encore quelques idées de « tourisme vert ».

L'assemblage de ces quelque 450 adresses est le fruit d'un travail minutieux mené par le nouveau Centre romand de compétence en tourisme rural. C'est une première édition qui sera renouvelée chaque année. Par canton, on retrouve une carte, une liste d'adresses et une page « tourisme vert ». Ainsi, rien de plus aisé que de trouver à se loger et se divertir, une fois la destination choisie !

Ce recueil plein de bonnes adresses est disponible sur Internet sous www.tourisme-rural.ch et sous forme de catalogue à votre disposition à AgriGenève.

Lors de brunchs à la ferme, de fêtes agricoles, de vente directe, comment faire passer le message des PER ?

Prestations écologiques requises... une expression bien complexe à comprendre pour Monsieur « Tout le monde ». Et quand celle-ci est abrégée en *PER*, cela devient fort indigeste pour le non-initié ! Deux fourmis sont venues à la rescousse de l'agriculture pour communiquer le message des PER au public non-agricole. Au travers de leurs dialogues, retranscrits sur des prospectus et des panneaux, celles-ci invitent leurs interlocuteurs à entrer de manière didactique dans l'écologie de l'agriculture suisse.

Les prospectus PER sont à votre disposition à AgriGenève. Quant aux panneaux, ils peuvent être loués auprès de Jean-Pierre Perdrizat (021/614 04 77). Un soutien financier pour la location de ces panneaux peut être sollicité auprès d'AGRI-PIGE (022 939 03 12).

Alors, ne laissez pas le consommateur dans l'ignorance... et profitez de ces supports mis à votre disposition.

Comment atteindre François Cottier ?

Malgré son éloignement géographique, François Cottier reste atteignable par le biais de son téléphone portable. Son nouveau numéro est le **079 338 40 11**.

Vous pouvez également lui adresser un message sur son e-mail cottierff@freesurf.ch.

Prenez-en bonne note !

ANNONCE

Quel exploitant agricole ou exploitant à la retraite mettrait à disposition une surface abritée pour matériel et fourrage agricoles dans la région Champagne ?

Contactez-moi par téléphone au N°022 798 60 36 aux heures des repas.

Merci !

LES P'TITES Z'ANNONCES . . .

N'hésitez pas à profiter de ce service gratuit pour une large diffusion de vos annonces !

Personne de contact: Mireille Belloir
tél. 022 939 03 20
fax 022 939 03 13
e-mail: info@agrigenève.ch

Pour plus d'échanges entre consommateurs et producteurs

A Genève, un groupe de travail planche depuis bientôt deux ans sur la thématique de la souveraineté alimentaire.

Depuis avril 2001, une dizaine de personnes d'horizons divers (AgriGenève, Uniterre, SIB, FRC, SIT, OPAGE, Union maraîchère de Genève, Union des paysannes genevoises, Association des marchés et Etat de Genève) travaillent ensemble sur la thématique de la souveraineté alimentaire. Plusieurs études et enquêtes ont été menées, dont une notamment auprès des consommateurs genevois. Il en est ressorti que nombre d'entre eux seraient intéressés à nouer plus de contacts avec les producteurs par le biais d'achats de produits régionaux. Vu ce résultat encourageant, le groupe de travail s'est impliqué pour concevoir une petite brochure de 20 pages à l'intention essentiellement des producteurs qui désireraient diversifier leurs canaux de vente.

Susciter la réflexion:

Cette brochure devrait permettre aux producteurs (comme aux consommateurs) de se faire une idée précise de la palette d'échanges possibles, allant de la vente directe à la ferme, en passant par l'achat dans un magasin spécialisé d'un produit 100% genevois, jusqu'à la commande à l'avance de produits spécifiques.

Après avoir relaté l'historique du groupe de travail sur la souveraineté alimentaire et défini cette notion, ce document aborde ensuite le profil du consommateur d'aujourd'hui avant de nous rappeler le contexte agricole genevois, ses productions et ses filières.

La deuxième partie présente un certain nombre d'exemples de vente semi-directe qui seraient applicables à Genève avant de plonger dans un type de vente encore plus particulier, *la vente contractuelle*. Ce dernier type de vente part du principe que l'échange entre producteurs et consommateurs n'est pas un simple acte marchand, c'est aussi un acte citoyen. Lors d'un choix réfléchi, le consommateur laisse transparaître le type d'agriculture qu'il désire et qu'il soutient. Même si ce genre d'échanges peut paraître complexe au premier abord, il offre souvent plus de satisfaction aux deux parties. L'agriculture contractuelle se décline sous plusieurs formes, avec des liens plus ou moins étroits entre consommateurs et producteurs.

Enfin, la dernière partie du document propose quelques pistes concrètes pour développer ces échanges directs entre consommateurs et producteurs.

Sans être un mode d'emploi pour ce type d'échanges, cette brochure permet de se plonger, le temps de la lecture, dans une vision différente des rapports possibles entre producteurs et consommateurs et d'envisager peut-être, une autre agriculture, une autre consommation...

Valentina HEMMELER, AgriGenève

Commande brochure « vente directe, agriculture contractuelle » auprès d'AgriGenève : 022 939 03 10 ou info@agrigeneve.ch

Mesures d'urgence en faveur de l'agriculture

Le règlement d'application de la loi ouvrant un crédit d'investissement et un crédit de fonctionnement au titre de mesures d'urgence en faveur de l'agriculture permet, entre autres, l'octroi de contributions pour l'arrachage volontaire de vignes ou la reconversion progressive du vignoble. AgriGenève s'est inquiétée des conséquences que pourraient provoquer les montants perçus et ce principalement s'ils devaient déboucher sur des dépassements des limites de revenus définies à l'article 22 de l'Ordonnance sur les paiements directs. Il serait en effet dommageable que l'octroi de ces contributions ait pour conséquence une réfaction des paiements directs. Nous avons dès lors saisi en ce sens le Conseiller d'Etat Robert Cramer en début d'année qui, sensible à notre souci, nous a invités à prendre contact avec le Service de l'agriculture ce que nous avons fait à fin janvier. A cette occasion, il a été décidé que les personnes concernées par les problèmes évoqués plus haut peuvent prendre contact avec le Service. Ce dernier examinera chaque requête et proposera des solutions adaptées à la situation de chacun. Nous vous remercions attentifs au fait qu'il s'agit là d'une démarche personnelle, volontaire et préventive. En clair, vous devez agir aujourd'hui pour vous éviter à terme des problèmes qui ne pourront plus être corrigés.

Un "Salon de l'agriculture" dans un parc de Genève...

C'est sur cette idée, lancée par des membres de l'association Pré en Bulle, qu'est née la fête de quartier "Croquettes en campagne".

Pré en Bulle est une association de type Centre de Loisirs. Elle développe une série d'animations et d'événements de rue. Depuis sa création en 1996, Pré en Bulle organise régulièrement des événements pour les quartiers des Grottes, des Croquettes et de Montbrillant.

Le 16 juin 2001, la première version de "Croquettes en campagne" battait son plein. Organisée par l'association Pré en Bulle en collaboration avec la Chambre genevoise d'agriculture, cette fête de quartier a rencontré un franc succès.

Pour 2003, une nouvelle version de "Croquettes en campagne" est en préparatif. Elle se déroulera le samedi 17 mai prochain, dès 10h, au Parc des Croquettes, naturellement ! L'objectif est de proposer une journée de fête conviviale, sur le thème d'une rencontre ville-campagne. Cette journée se veut être une invitation à la découverte de la campagne pour les habitants du quartier et une possibilité d'échanges entre agriculteurs et consommateurs.

Par le biais de petites animations ou expositions, des agriculteurs, des viticulteurs, des maraîchers, des personnes proposant des activités nature partageront un peu de leur savoir-faire :

- Présentation des animaux de la ferme
- Dégustation de différents produits genevois
- Tours en poneys, course de cochons
- Exposition de machines agricoles (anciennes et actuelles)
- Acro'branches (parcours dans les arbres).

AgriGenève collabore avec Pré en Bulle pour l'organisation de cette journée. Nous sommes ouverts à toutes propositions et **recherchons en particulier des agriculteurs/trices intéressé(e)s à tenir un stand pour faire déguster et vendre des produits ou présenter des animaux.** Si cette fête vous intéresse, nous vous invitons à nous le signaler en remplissant le coupon ci-annexé.



Appel aux producteurs genevois

Magasin de produits du terroir ou vitrine de l'agriculture genevoise, c'est sous l'enseigne « **Saveurs de la Ferme** » que s'ouvrira le point de vente au centre ville de Genève. Bien que quelques problèmes juridiques retardent le projet, celui-ci devrait aboutir en septembre 2003.

Nous entrons actuellement dans la phase de **recherche de fournisseurs**. Nous lançons donc un appel à tout agriculteur ou particulier élaborant des produits alimentaires d'origine genevoise. **Fruits, légumes, viande, fromages, vins, liqueurs, conserves, huiles, vinaigres, biscuits, pâtisseries, confitures, sirop, miel...** une porte s'ouvre au centre-ville pour proposer aux consommateurs ces nombreux produits issus du terroir genevois. Toute spécialité, confection à petite échelle ou projet d'avenir nous intéresse également.

Les fournisseurs de « Saveurs de la Ferme » doivent s'engager à être disponibles une fois par année pour la promotion de leurs produits. Ils doivent également garantir un maximum de traçabilité en indiquant leur nom sur les produits. La livraison au magasin est à la charge du fournisseur.

Dans un premier temps, nous proposons à toutes les personnes intéressées de s'annoncer en remplissant le **formulaire annexé**. L'objectif est de recenser un maximum de produits. Dans un deuxième temps, un contact sera pris directement avec les personnes ayant répondu à l'appel, afin d'entrer plus en détail sur les diverses modalités. Précisons que le gérant du magasin aura pour tâche le choix des fournisseurs et que l'assortiment en vins sera établi en collaboration avec l'OPAGE.

MAGASIN DU TERROIR

Coupon à retourner à AgriGenève, 15 rue des Sablières, 1217 Meyrin
ou à faxer au N°022/939 03 13

- Je souhaite m'inscrire en tant que fournisseur intéressé(e) à livrer des produits à
« Saveurs de la Ferme »

Type(s) de produit(s) :

Mode de production/label :

Possibilités de livraison (périodes, quantités) :

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et lieu :

Tél. : Natel : Fax :

Date et signature :

"CROPETTES EN CAMPAGNE " 17 mai 2003

Coupon à retourner à AgriGenève, 15 rue des Sablières, 1217 Meyrin
ou à faxer au N°022/939 03 13

- Je suis intéressé(e) à tenir un stand pour **vendre des produits** de mon exploitation.
- Produits à vendre :

- Je suis intéressé(e) à venir avec **des animaux**.
- Types d'animaux :

- Je suis intéressé(e) pour une **autre action** :

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et lieu :

Tél. : Natel : Fax :

Date et signature :